

François Simiand (1906)

“ La Révolution industrielle au XVIIIe siècle ”

(Compte rendu de P. Mantoux,
La révolution industrielle au XVIIIe siècle)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1906)

“ La Révolution industrielle au XVIIIe siècle ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **La Révolution industrielle au XVIIIe siècle** ” (1906). (Compte rendu de P. Mantoux, La révolution industrielle au XVIIIème siècle). Extrait de *l'Année sociologique*, 1906, Tome X, pp. 539-551. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et sciences sociales*. (pp 195 à 208) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 22 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



“ La Révolution industrielle au XVIIIe siècle ”

François Simiand (1888)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **La Révolution industrielle au XVIIIe siècle** ” (1906). (Compte rendu de P. Mantoux, La révolution industrielle au XVIIIème siècle). Extrait de *l'Année sociologique*, 1906, Tome X, pp. 539-551. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et sciences sociales*. (pp 195 à 208) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

[Retour à la table des matières](#)

Nous classons cet ouvrage dans cette section, parce que, bien qu'ayant pour objet défini l'étude d'une forme d'industrie (la "grande industrie moderne"), il étudie si largement les origines, les conditions et les suites de l'avènement de cette forme de production qu'il arrive en somme à traiter des éléments constitutifs de tout l'économie moderne.

Une première partie, consacrée aux Antécédents, étudie d'abord la forme ancienne de l'industrie, en prenant surtout comme exemple la vieille et grande industrie anglaise de la laine, en analyse des caractères, les traits distinctifs, y

note les transformations en cours et les influences retardatrices qui s'y opposent. En second lieu, un tableau nous est donné de l'essor commercial qui, suivant l'auteur, va être l'antécédent décisif de l'expansion industrielle (commerce extérieur et intérieur, colonies, voies de communication, canaux). Le troisième facteur antécédent qui nous est présenté est la transformation de la propriété foncière, qui se produit à ce moment par l'effet d'une réforme économique de l'agriculture, qui fait reprendre et poursuivre les enclosures, diviser et approprier les communaux, et achever ainsi la disparition de la yeomanry, en créant ainsi une classe de prolétaires.

La seconde partie, intitulée *Grandes inventions et grandes entreprises*, nous montre d'abord en deux chapitres très nourris, la formation et le développement du machinisme dans l'industrie textile du coton, la succession des inventions qui, tour à tour, rompent et rétablissent l'équilibre entre la filature et le tissage, la constitution des premières fabriques ou réunions de métiers mus par une force mécanique dans la filature, puis dans le tissage, la concentration industrielle en certains districts, les commencements de la grande production moderne avec ses crises et le régime de liberté peu à peu conquis. Un troisième chapitre nous expose alors la transformation, indépendante mais parallèle, et qui devait finalement confluer, réalisée dans l'industrie du fer par l'invention et la généralisation des procédés de fonte au coke et de puddlage, la constitution des premiers grands établissements métallurgiques, leur localisation dans les districts miniers et le développement concomitant de la production houillère. Un dernier chapitre apporte à la constitution de la grande industrie moderne son dernier élément, postérieur aux autres, mais qui devait achever de lui donner sa forme caractéristique, le machinisme à vapeur, en nous retraçant l'évolution qui a conduit de la machine à eau et la pompe à feu jusqu'à Watt et à la fabrication et l'utilisation industrielle de la machine à vapeur.

Une troisième partie, intitulée *Les conséquences immédiates*, étudie l'action de cette transformation industrielle sur l'homme et la société, "ce grand mouvement qui, en transformant le régime de la production, a changé du même coup, pour la collectivité tout entière, les conditions mêmes de la vie" : Action sur la constitution externe de la société, la population, son accroissement rapide, sa localisation modifiée, la formation de grandes villes industrielles ; - Action sur la constitution interne, sur les classes de la société, et d'abord formation d'une classe nouvelle, la classe des grands manufacturiers, ses origines, ses caractères, ses traits distinctifs, sa "conscience de classe" et sa place dans l'ensemble ; et d'autre part, développement et situation nouvelle de la classe ouvrière, formation et recrutement du prolétariat industriel, du personnel des fabriques, condition ouvrière ; législation des pauvres ; - Action

sur la législation et l'attitude de l'État à l'égard de la vie économique, régime de la non-intervention, prohibition des coalitions, abrogation des règlements et des fixations de salaire, réaction commençante de la collectivité contre ce laissez-faire absolu dans le mouvement humanitaire et les premières ébauches d'une législation du travail ¹.

On voit à ce seul sommaire l'ampleur de cette œuvre ; mais on n'y voit pas la richesse et la sûreté de l'exposition, la documentation à la fois nourrie et aisée, l'intelligence et la souplesse de toute l'étude.

L'auteur de ce remarquable ouvrage a réfléchi sur la méthode qu'il s'est proposé d'y suivre. C'est délibérément et par choix qu'il veut être et ne veut être qu'un historien ; s'il est informé et tire volontiers parti des analyses, des classifications, des théories mêmes, faites par la science économique, s'il connaît bien, et souvent met à profit, les critiques faites aux travaux ou à la méthode des "historiens historisant", il ne s'en applique que davantage, semble-t-il, et de façon expresse et insistante, à donner à son œuvre les caractères différentiels d'un travail d'histoire économique et à se réclamer, par opposition à toutes autres, d'une méthode historique propre. Tant pour cette direction méthodique consciente et voulue et par les progrès dont elle témoigne sur les pratiques antérieures des historiens, que par l'importance du sujet et par la valeur du travail lui-même, cette œuvre vaut d'être prise et examinée comme un type d'étude ; et il vaut d'essayer de noter ici tout à la fois en quoi elle tient et en quoi elle se dégage de l'étude historique proprement dite et en quoi elle tend et en quoi elle manque à être une étude sociologique.

Comme traits subsistants de la pratique traditionnelle des historiens, nous noterons :

1° Plus encore que la part du pittoresque, du détail littéraire ou de l'anecdote, qui, quoique à noter, est en somme assez faible, la place et l'importance données à l'histoire, à la biographie des individus rencontrés dans l'étude ². S'agit-il d'une invention technique, d'une transformation d'institution, d'un commencement d'organisation économique nouvelle, ce n'est pas seulement en note et à titre de renseignement accessoire ou de curiosité anecdotique, c'est dans le texte, comme une partie même du sujet traité et un élément de l'explication possible qu'on nous raconte de chaque individu directement mêlé à cette invention, à cette transformation ou à cette organisation, où il est né, qui il était, comment il avait vécu, etc. Nombre de ces portraits, faits visible-

¹ Cf. Ivi, p. 349.

² Cf. Ivi, pp. 55 et 168.

ment avec amour, sont du reste fort agréables : mais sont-ils directement utiles à l'étude économique qui est l'objet *du* livre ? Si encore l'auteur tendait à donner aux actes individuels une influence essentielle et décisive dans les phénomènes à expliquer, peut-être cette emprise de la biographie se défendrait-elle, et encore, dans la mesure, faible souvent, où la biographie d'un individu explique ou contribue à expliquer l'acte de lui que l'on a à considérer. Mais justement, comme nous le verrons, dans les cas où l'action originale d'une spontanéité individuelle a le plus de chances d'être décisive, M. Mantoux nous montrera que ce sont des conditions générales et impersonnelles, et extérieures à ces spontanéités, qui rendent compte des phénomènes économiques étudiés. Est-ce que pour cette preuve négative tout cet effort et cette mise en vedette étaient nécessaires ? ou n'est-ce pas là plutôt une survivance d'habitudes qui, dans une histoire réfléchie, perdent tout leur objet ?

2° Nous relèverons en second lieu, survivant chez notre auteur, cette alliance caractéristique et un peu contradictoire par laquelle les historiens se font une règle constante de ranger et d'exposer les faits dans leur succession chronologique, alors et en même temps que, dans la recherche et la détermination de ces faits, ils ne font, malgré qu'ils s'en défendent, pas autre chose que de "l'histoire à l'envers", c'est-à-dire en remontant la suite du temps. Toutes les suites des faits présentées dans ce livre sont appelées et choisies à raison de leur point d'arrivée et non pas de leur point de départ. Le questionnaire jeté sur ce qui fut avant, est fait en partant de ce qui fut après. Et pourtant cet ordre réel n'apparaît pas. A vrai dire, M. Mantoux, à plusieurs reprises, commence bien par tracer le dessin du phénomène ou de l'institution arrivés à leur plein développement, avant d'en reprendre l'historique (têtes des chapitres) ; mais cela semble toujours une introduction ou un éclaircissement préalable et le fonds de l'exposé est toujours fait suivant la suite des dates. Cette pratique n'a pas seulement contre elle de n'être pas sincère ; elle présente le danger de rendre l'étude incomplète et de favoriser une illusion sur le résultat obtenu. Si (et c'est le cas ici) la présentation de ces successions veut être autre chose qu'un pur annalisme et prétend, au moins en quelque mesure, à faire comprendre ce qui suit à l'aide de ce qui a précédé, on peut voir que cette voie est un réalité une voie de synthèse, et non d'analyse, et qu'elle en comporte toutes les difficultés et les chances d'erreur. Pour rendre compte d'un fleuve en prenant à leur source et les suivant jusqu'au confluent des différents ruisseaux dont il serait formé, il faut être sûr qu'on les connaît tous : et comment le saurait-on avec certitude autrement qu'en remontant le cours du fleuve, en notant tous les confluent et remontant à son tour chacun des affluents, c'est-à-dire en faisant d'abord l'analyse, voie régressive, au lieu de la synthèse, voie progressive ? Donc, par cette pratique, l'étude n'est jamais assurée d'être complète, et même il n'y a pas moyen de savoir exactement où

et dans quelle mesure elle ne l'est pas, en quel endroit et jusqu'à quel point l'antérieur qui nous est donné est inégal au postérieur que nous voulons comprendre.

Un succédané de cette pratique, à la fois effective et insuffisamment consciente, de l'histoire à l'envers est l'habitude de rapporter le passé au présent, c'est-à-dire à la date où travaille l'historien, de diriger son investigation en se guidant sur ce présent, d'apprécier le phénomène ou l'institution étudié par comparaison avec le phénomène ou l'institution qui y correspond dans ce présent. Mais cette base de recherche ou de terme de comparaison, ainsi déterminé, est tout arbitraire et risque de tromper. M. Mantoux ne s'est pas gardé de cette pratique tentante et commode : "En comparant le sort des ouvriers d'autrefois à celui des ouvriers d'aujourd'hui ... " ³. "Essayons de comparer au cultivateur anglais d'aujourd'hui celui qui vivait sur l'ancien *open field* ; ou encore, Liverpool actuel opposé au Liverpool de l'époque étudiée ; les exportations aux années considérées comparées avec l'exportation d'aujourd'hui ⁴. Et les exemples pourraient se multiplier ; on peut même dire que ce procédé est constant dans l'ensemble de l'exposé et se retrouve au cœur même de l'étude : L'industrie de la laine du milieu du XVIIIe siècle n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui ; l'industrie du coton, aujourd'hui telle et telle, n'était alors que ceci et cela : l'Angleterre qui est aujourd'hui le pays de la métallurgie était alors sur le point de manquer de fer, etc. Et enfin la thèse centrale, l'étude de la constitution de la grande industrie, de la naissance de ses conditions et de ses éléments, de la production, de ses conséquences, est toute pénétrée et guidée par la considération de l'état actuel des conditions, des éléments, et des effets actuels de la grande industrie (directement actuel ou tout au moins contemporains : l'étendue de la période importe peu à notre critique, si cette période n'est pas choisie pour des raisons objectives). A vrai dire, s'il est présumable que la grande industrie ait acquis aujourd'hui sa forme caractéristique et atteint son type, il n'est pas illégitime de partir de la considération de ce présent pour étudier le passé qui le prépare ; mais alors ce n'est pas en tant que présent, c'est en tant que typique, que ce présent est une base d'étude et la comparaison légitime ; et, comme notre auteur n'a nulle part établi explicitement cette présomption qu'il est en effet typique, sa position, même si elle est en fait bien fondée, ne laisse pas d'être vicieuse en principe, car elle n'est bien fondée que par une chance heureuse ou par un choix d'instinct et non pas de raison. Et au reste, pour beaucoup de phénomènes plus ou moins généraux considérés autour de ce centre, il n'y a pas, en fait plus qu'en principe, de raison de prendre pour base d'appréciation et de comparaison 1905 plutôt que

³ Cf. Ivi, p. 47.

⁴ Cf. Ivi, pp. 90, 136 et 240.

1850 ou 1875. Une comparaison ainsi faite est une mauvaise application de la méthode comparative qui fait bien gratuitement tort à cette méthode, n'ajoutant rien d'objectivement utile à l'exposé et ne pouvant mener à aucun résultat de science.

3° Un autre trait caractéristique des travaux d'historien, lié du reste au précédent, qui se retrouve également ici est l'indistinction entre une recherche des origines et une recherche des causes, entre une description d'une évolution et une explication de cette évolution, ou du moins, s'il n'y a pas complète indistinction, un choix entre 'ces deux voies et une préférence donnée à la première au détriment et même à l'exclusion de l'autre. Un phénomène, une institution, est rencontré dans la matière à étudier et paraît avoir une certaine importance : on recherche où et quand il a commencé, où et quand il est apparu pour la première fois, et on s'efforce de le suivre de ce point au point considéré. Et souvent le travail s'arrête là, ou du moins le meilleur de l'effort est donné à ce seul travail. Mais à quel prix peut-on s'en satisfaire ? Un esprit aussi averti que celui de M. Mantoux aperçoit bien que ce n'est pas là expliquer le phénomène ou l'institution, que ce travail fait laisse à rechercher, non seulement par quelle cause ce phénomène a commencé, cette institution est apparue, au moment et au lieu où il les rencontre pour la première fois, mais encore par quelle cause ce phénomène s'est continué, cette institution développée, de la façon et avec la suite qu'il nous dit. Et un historien tel que lui ne peut pas alléguer qu'il décrit seulement, sans chercher à expliquer. Car, presque toujours, dans cette recherche des origines, il aboutit explicitement à un résultat d'ordre causal : par exemple, toute l'intéressante recherche des premières formes des transformations techniques et des inventions dont l'application a marqué la constitution de la grande industrie aboutit à montrer que ce n'est pas le fait même de l'invention ou de la transformation technique découverte qui en explique l'application, qu'une invention susceptible de transformer la forme de production ne transforme rien tant que d'autres éléments ne sont pas donnés ; l'historique détaillé et précis de la constitution de la grande industrie aboutit à montrer qu'elle est antérieure à la machine à vapeur et aux formes modernes du machinisme et n'en procède donc pas, etc. Qu'est-ce donc tout cela sinon un résultat causal négatif, de la forme "Tel phénomène n'est pas cause de tel autre, soit parce que cet autre se rencontre avant lui, soit parce que cet autre ne se produit pas dès que et par cela seul que celui-là est donné" ? L'historien se limiterait-il à cette œuvre d'explication négative, par doute de pouvoir atteindre jamais à une résultat causal affirmatif, à une explication positive ? Mais sur quelle raison de principe et non de pure habitude se fonde cette réserve ? La preuve qu'elle ne tient pas à la matière est que notre auteur, en plus d'un point, ainsi que nous le verrons, atteint à des explications véritables et affirmatives ? Pourquoi ne pas en faire partout l'entreprise, ou au

moins la tentative, et limiter arbitrairement sa tâche à moins qu'elle ne peut donner ? - D'autant que cette méconnaissance de la possibilité et des conditions exactes d'une véritable explication entraîne d'ordinaire l'historien à se satisfaire d'explications toutes verbales ; on en trouve ici moins qu'ailleurs ; cependant on voit encore invoquer, en un endroit, la "force des choses", ailleurs une "irrésistible poussée", ce qui est proprement expliquer le fait par le fait lui-même ⁵.

Mais si l'on retrouve ainsi dans cette œuvre la trace ou la survivance des habitudes du pur historien, on y aperçoit aussi par contre les tendances et les procédés de méthode qui témoignent d'un nouvel esprit. Non seulement, comme nous l'avons déjà indiqué, l'auteur se montre informé des données et des résultats de l'analyse économique, fait un emploi le plus souvent judicieux du vocabulaire économique, apporte même en plusieurs points une précision propre à des définitions de notions (par exemple, notion de machine, et notion de capitalisme) ⁶. L'infiltration sociologique ne se reconnaît pas à ces traits seuls, qui pourraient rester extérieurs ; elle est plus intime et essentielle. Ce livre n'est pas, comme c'est le cas de tant de travaux d'historiens, une pure description d'un ensemble de faits choisi comme objet d'étude sans raison objective (par exemple, pour cette raison si fréquente qu'il n'a pas été étudié), défini et limité par des cadres traditionnels ou des contingences historiques ou géographiques (périodes habituellement distinguées, ordre de faits classiquement considérés ensemble, personnage ou localité comme centre de groupement, etc.). Cette œuvre est une réponse, un essai de réponse à une problème général et de caractère scientifique, l'avènement d'une certaine économie contemporaine en ce qu'elle a de plus caractéristique. Sans doute l'auteur, dans ce problème, limite sa recherche, géographiquement, chronologiquement ; mais il le fait en se préoccupant d'atteindre l'époque la plus caractéristique dans le pays le plus caractéristique et de préparer les études comparatives et complémentaires qui pour une investigation totale devront être faites sur les autres. Il se limite aussi, mais, dans ces limites, il vise à l'ensemble et au général, en se rendant compte, contrairement à la croyance si familière aux historiens, que l'étude de l'ensemble doit précéder et préparer et peut seule guider utilement l'étude du détail. Si de cet ensemble il ne prétend pas faire une étude intégrale et exhaustive, s'il y choisit des groupes de faits auxquels il limite son étude, il fait ce choix non pas au hasard, au petit

⁵ Cf. Ivi, p. 425, p. 454. Notons encore, bien que ce défaut ne soit pas spécial aux historiens, un certain nombre d'appréciations subjectives et sentimentales qui détonent dans une œuvre de science : "Un régime odieux", p. 479 ; Les ouvriers sont-ils plus ou moins heureux, 3e p. chap. II, etc.

⁶ Cf. Ivi, p. 180, p. 376.

bonheur de la découverte ou des sources utilisables, mais avec réflexion, avec le souci de prendre des groupes types, correspondant à tous les grands phénomènes caractéristiques de l'ensemble considéré : l'industrie de la laine comme type de l'ancienne industrie et de l'évolution qui lui est propre, l'industrie du coton comme type de l'industrie sans attache dans le passé qui va devenir l'exemplaire même de la grande industrie moderne, l'industrie du fer comme type d'une autre forme de grande industrie, et, avec l'industrie houillère, comme éléments essentiels du grand facteur de l'industrialisme moderne, le machinisme à vapeur, etc. Ailleurs, c'est le type de l'exploitation paysanne, et de la transformation agricole, le type du yeoman, le type du grand fermier, du grand propriétaire foncier nouveau modèle, le type du marchand, de l'inventeur, du lanceur d'inventions, de l'industriel, du patron de grande industrie, qu'il nous présente et s'efforce d'atteindre, sans doute avec une tendance au détail particulier et à la personnification en des exemples concrets et individuels, mais, jusque dans les plus individuelles de ces monographies, avec une analyse de forme générale et qui aboutit à des éléments impersonnels et objectifs, représentatifs et caractéristiques d'une ensemble ou d'une classe.

Les résultats les plus nets de toute l'étude sont des propositions de caractère, et même déjà souvent de formule, sociologique : 1° C'est un apport à l'étude des relations entre les différentes branches de l'économie, spécialement entre le commerce et l'industrie, et à la détermination de celle qui mène le mouvement : on nous donne un bon ensemble de faits tendant à prouver qu'à ce moment en Angleterre "l'essor commercial précède - et peut-être y détermine - les transformations de l'industrie" ⁷. - 2° C'est un apport, encore plus considérable, à l'étude des relations entre la technique et l'économie. En même temps qu'on nous montre la technique être, contrairement à l'opinion commune, assez indépendante de la science, les inventions capitales, dont la portée a été si grande, provenir toutes, sauf une ou deux, de l'empirisme de praticiens ignorants, on établit, avec beaucoup de force, par une suite de cas qui reproduisent les mêmes faits, que l'invention d'un procédé nouveau, d'une technique nouvelle ne produit pas l'adoption ni l'extension de ce procédé et de cette technique, que cette adoption et cette extension ne se produisent, l'invention faite et parfois assez longtemps après, qu'à de certaines conditions et par des causes économiques, et réciproquement que le besoin d'une invention semble la susciter, que la nécessité économique d'une transformation de la technique semble la produire ; contribution importante et topique non seulement au problème des rapports entre la technique et l'économie et à la discussion de la thèse sociologique plus générale que l'invention et l'imitation sont explicatifs des phénomènes sociaux : ici ou bien le phénomène social qu'est

⁷ Cf. Ivi, p. 75.

l'extension d'une technique est expliqué par un autre phénomène social (une certaine situation économique du marché du produit, ou du produit intermédiaire, etc.), et l'invention de la technique n'est alors qu'une condition et non pas la cause, ou bien le phénomène social (une certaine situation économique) explique à la fois l'invention et son extension, bien loin qu'il soit expliqué par elle. - 3° Plus intéressantes encore peut-être sont, au point de vue de la portée sociologique des résultats, les explications par de véritables causes, auxquelles la recherche atteint à plusieurs moments : la cause de la transformation agricole trouvée en dernière analyse dans l'application d'un esprit commercial à l'exploitation agricole, qu'a amenée un changement dans la condition sociale des grands propriétaires fonciers ; la cause du développement de l'industrie du coton en grande industrie, plus rapide et plus typique que celui des autres industries textiles, trouvée non seulement dans les éléments extérieurs, marchés, débouchés, progrès techniques, etc. qui existeraient aussi pour d'autres, mais encore et proprement dans l'absence de traditions pour cette industrie neuve, et dans sa création par des hommes nouveaux ; la décision, l'originalité d'action et la hardiesse de ces hommes nouveaux expliquées elles-mêmes par l'effet d'un déclassement social, qui mettait toute la catégorie d'hommes où se sont en fait recrutés ces chefs d'entreprise, dans la situation de n'avoir rien à perdre en risquant tout et dans la nécessité de tenter le nouveau, ne pouvant plus rien par l'ancien (il y a même là, en puissance, une contribution à la théorie de la formation et du rôle des classes économiques qu'il serait sans doute fort intéressant de dégager et de mettre au point).

Si cette étude aboutit à de résultats de cet ordre, pourquoi donc se réclame-t-elle d'une méthode d'historien et ne se range-t-elle pas plutôt sous une méthode sociologique ? A vrai dire, si ces résultats sont bien atteints par elle, nous leur donnons ici une valeur et une forme explicites et peut-être aussi une importance, que l'auteur ne leur donnerait pas ou au moins ne donnerait pas à eux seuls. Ces propositions, qui nous paraissent valoir par leur généralité possible, par leur approfondissement et élargissement à tenter ou à préparer, il semble que l'auteur y arrive sans le chercher parfois comme incidemment, en tout cas sans s'y arrêter, une fois qu'il les a atteintes, pour les formuler au mieux, les étudier en elles-mêmes et en pousser, autant qu'il serait possible, même dans le cadre de l'étude, l'analyse, la discussion critique et l'utilisation explicative. Dans l'ensemble de l'exposé, elles restent confondues sur le même plan, et sans attention particulière, avec la masse des simples constatations de fait, ou des simples propositions empiriques ou toutes particulières.

Mais si cette œuvre n'est pas sociologique de principe, ce n'est pas seulement que la sociologie de M. Mantoux, comme il arrive aux historiens, reste

ainsi virtuelle et seulement à moitié dégagée. Il y a plus. Il y a une réserve voulue, une attention à ne pas aller plus loin dans ce sens, qui, je crois, implique une fausse idée et une méconnaissance de ce que serait un travail sociologique en pareille matière. Lorsqu'il arrive à M. Mantoux et préciser la position et la méthode de l'historien par opposition à d'autres, le trait par où il la caractérise est presque toujours le même : cette méthode a le souci de la complexité et de la continuité du réel, se garde des catégories trop claires, des distinctions systématiques trop nettes, des explications trop simples ; à une théorie "qui séduit par sa valeur explicative" (les industriels du XIXe siècle seraient purement et simplement les successeurs des marchands manufacturiers du XVIIIe), M. Mantoux oppose qu'entre la filiation logique et la succession réelle des régimes économiques, il y a place pour toutes les résistances provoquées par l'intérêt et le préjugé." ⁸ "Au point de vue économique ou philosophique, dit-il ailleurs, lorsqu'il s'agit de définir et de classer les phénomènes, l'on doit se borner à considérer leurs caractères ; mais au point de vue historique, il faut tenir compte de ce qu'on pourrait appeler leur volume ou leur masse, de leur action effective sur les phénomènes environnants, de tout ce qui détermine la filiation concrète des faits, différente de la dérivation logique des principes et des conséquences" ⁹. Mais où donc a-t-on vu qu'une étude de sociologie positive pouvait se contenter des filiations logiques et se désintéresser des successions réelles, et qu'il fallût recourir à la méthode des historiens pour prendre en considération "l'action effective sur les phénomènes environnants" ou tenir compte "des résistances dues à l'intérêt ou au préjugé" ? Et est-il besoin de renvoyer par exemple, ici même, au compte-rendu du livre d'Effertz, pour indiquer que l'esprit historique n'est pas seul ni indispensable pour critiquer les classifications artificielles, les distinctions arbitraires, les théories explicatives simplistes et séduisantes mais idéologiques et éloignées des faits ? Seulement cette critique ne fait le procès ni des classifications naturelles, ni des distinctions bien fondées, ni des théories explicatives à la fois précises, inspirées de l'observation du réel, et générales, extensives, constitutives d'une science. Si M. Mantoux oppose aux théories économiques trop simples la réalité des faits, c'est qu'il prend ces théories sous une forme en effet trop simple, qu'une sociologie positive ne leur donne plus (p. ex. : théorie des crises, et autres théories) ¹⁰ : mais, s'il les eût prises, ou même pour sa part constituées, sous la forme complète et précise qu'elles peuvent revêtir, il y eût gagné d'aller plus avant et plus vite dans la voie de l'explication véritable et d'apercevoir des causes et des régularités là où il s'arrête à de simples constatations et croit ne trouver que des particularités ou des contingences. Je

⁸ Cf. Ivi, p. 18 et passim, pp. 380-381.

⁹ Cf. Ivi, pp. 187-188.

¹⁰ Cf. Ivi, pp. 251-253.

crois justement que ce qui manque à cette œuvre, ce qui y laisse flotter une certaine gêne ou une certaine indétermination, c'est qu'elle n'ait pas été conçue et organisée tout entière et jusque dans le détail par une esprit de théorie sociologique, au sens positif que nous venons de dire. Par exemple, notre auteur se donne beaucoup de peine à distinguer la grande industrie dont il va s'occuper, de la grande industrie qu'on a signalée et qui a existé avant la période de la révolution industrielle ; et cela ne va pas sans difficultés ni quelque arbitraire, et finalement il est obligé de la caractériser par une épithète tout extérieure (grande industrie moderne) ; la notion d'industrie capitaliste qui court à travers l'œuvre reste, en plus d'un endroit, non seulement complexe, mais confuse : croit-on qu'il eût été inutile et inefficace de distinguer nettement, dans la grande industrie dont on étudie la constitution, ce qui est *forme* et ce qui est *régime*, et ce qui est rapport avec le *système économique* (dans notre vocabulaire), et d'apercevoir que ce n'est ni la forme en elle-même, ni même le régime en lui-même (forme et régime en effet, on peut l'accorder s'il y a lieu, rencontrés auparavant l'un et l'autre) qui font la nouveauté et la transformation caractéristiques de toute notre économie moderne, mais que cette nouveauté et la raison de cette transformation décisive est la *rencontre* de la *forme* de la grande production *avec le régime* de la libre entreprise dans un système économique d'échange médiat et mondial ? Ce n'est pas purement et simplement une forme d'industrie que d'instinct M. Mantoux a senti qu'il voulait étudier ; le problème qu'il s'est posé, c'est celui d'une forme sous un certain régime avec le système économique lui-même : eût-il perdu à le formuler explicitement et à formuler de la même manière toutes les questions que rencontre une telle étude ? Ce n'est pas s'éloigner du réel et se jeter dans les constructions logiques et artificielles que d'analyser ce réel avec des catégories claires mais précises, et que d'y chercher des relations de forme générale, bien que toujours proches de la donnée de fait, car seules ces catégories et ces relations donnent une intelligence véritable de la complexité même de ce réel.

Fin de l'article.